

Bonjour,

Les diplômes du BTS sont arrivés au lycée SAINT-EXUPERY.

Vous pouvez donc venir les chercher dans le respect des conditions sanitaires actuelles.

Il existe trois façons de récupérer les diplômes :

- 1) L'étudiant se présente au secrétariat de scolarité muni de sa pièce d'identité.

- 2) Une tierce personne se présente au secrétariat de scolarité munie de trois documents :
 - Une procuration signée par l'étudiant (à rédiger).
 - Votre propre pièce d'identité (tierce personne).
 - Une copie de la pièce d'identité de l'étudiant.

Ouverture du secrétariat de scolarité pour la remise des diplômes :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Le mercredi de 8h30 à 12h00.

- 3) Un envoi postal de la part du lycée, nécessitant de votre part l'envoi de trois documents :
 - Une demande signée d'envoi du diplôme (lettre à rédiger).
 - Une copie de votre propre pièce d'identité (étudiant).
 - Une enveloppe de lettre suivie pré-timbrée au format A4 avec vos nom et adresse à renseigner (enveloppe spécifique à acheter dans les bureaux de poste, pour permettre le suivi de l'envoi du diplôme).

Envoyer le tout au lycée SAINT-EXUPERY, à l'attention de Mme KIRSCH Sylvie, Secrétariat de scolarité, Allées de Lattre de Tassigny, 17028 LA ROCHELLE CEDEX 01.

Retour des diplômes au rectorat de Poitiers le 30 juin 2022.

Bien cordialement,

KIRSCH Sylvie

Secrétariat des élèves